

## SUIVI POST FORMATION POUR LES ELUS

### Un regard extérieur pour vous aider à prendre du recul

Le secteur formation propose aux CE, CHSCT, DUP, DP et CSE un suivi post formation.

Souscrit par le CE ou le CSE, ce service permet à toutes les instances représentatives du personnel de bénéficier de notre accompagnement.

L'appui conseil accompagnement est un service que CEZAM Grand-Est vous propose pour aller au-delà de la formation. En effet, si cette dernière est un prérequis incontournable, il nous semble important de vous apporter notre soutien pour répondre à vos problématiques quotidiennes en matière de fonctionnement.

Nous sommes persuadés qu'un suivi personnalisé implique de connaître au mieux les élus pour leur donner des réponses adaptées. A cette fin, notre accompagnement débute par une rencontre pour faire un bilan avec votre collectif.

Après avoir **identifié ensemble des actions prioritaires pour faciliter votre fonctionnement**, nous pouvons notamment vous aider à :

- élaborer un règlement intérieur CE/CHSCT/CSE
- construire des outils méthodologiques pour vos réunions préparatoires
- travailler la communication auprès des salariés
- travailler la formulation de réclamations, d'ordres du jour
- rédiger des avis motivés
- organiser les consultations annuelles du CE et du CSE

Enfin, si vous rencontrez des problématiques qui nécessitent des compétences externes, nous pouvons vous orienter vers des professionnels qui constituent notre réseau de partenaires : avocats, experts, ergonomes, psychosociologues du travail...

### **TARIFS 2018 : souscription sur 12 mois**

De 50 à 99 salariés	De 100 à 299 salariés	De 300 à 499 salariés	Au-delà de 499 salariés
<b>FORFAIT</b> <b>1 408 € pour 10h</b>	<b>FORFAIT</b> <b>1 785 € pour 12h</b>	<b>FORFAIT</b> <b>2 489 € pour 12h</b>	<i>Sur devis</i>
Dépassement du forfait <i>sur devis</i>			

La souscription à l'appui conseil accompagnement vous permet de bénéficier de **10 % de réduction** sur les stages de 1<sup>er</sup> niveau (formations CE, DP, DUP, CHSCT, CSE) inter et intra-entreprise.

**Si vous souhaitez des renseignements sur ce service, vous pouvez prendre rendez-vous avec nos formateurs.**

**Contactez le secteur formation au 03 88 26 19 01/72 – [formation@cezam-grandest.fr](mailto:formation@cezam-grandest.fr)**